

Une rentrée sereine

Dossier
Rentrée scolaire

SOMMAIRE

- **Démographie médicale** : la santé au cœur de l'action
- **Urbanisme** : recensement des granges
- **Stationnement payant** : la réforme
- **Théâtre** : une saison en bonnes compagnies



Site



Photo



Audio



Vidéo

Plus d'infos sur :
www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



VILLENEUVE-SUR-LOT



► EN BREF...

Bus à la demande pour Rogé

Nouveau ! Le service de Transport à la demande Elios dessert la base de Rogé. Toute l'année, du lundi au samedi : **5 allers-retours par jour au départ de La Poste ou de la gare routière. Tarif : 1€ la course.**

Réservation obligatoire la veille 0809 108 088 (coût appel local).

Darfeuille : coup de neuf au jardin



Cet été, l'Agglo a entrepris la réfection du jardin de la structure multi-accueil de Darfeuille avec la création d'un espace de jeux en sol souple, la pose de stores en toile pour ombrager les terrasses et la rénovation de l'assainissement pluvial. D'un montant de 90 000 €, les travaux seront achevés en fin de mois.

Sacs jaunes : c'est toute l'année



Besoin de sacs jaunes pour vos déchets recyclables ? Inutile d'attendre la distribution bisannuelle. Elle a été remplacée par une remise directe toute l'année. Rendez-vous en mairie pour les retirer gratuitement muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Modes de garde des tout-petits

L'Agglo a mis en place un numéro unique « petite enfance » dédié aux familles : le 05 53 47 66 76. Son but : présenter l'offre d'accueil du Grand Villeneuvois (structures et modes de garde) et gérer les pré-inscriptions. Toutes les infos sur le site de l'Agglo et la liste des assistantes maternelles sur www.mon-enfant.fr

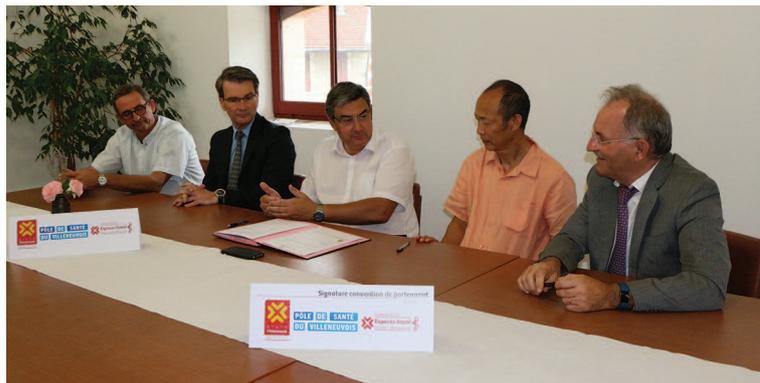
DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

La santé au cœur de l'action

Très impliquée dans les questions de démographie médicale depuis 2011, l'Agglomération du Grand Villeneuvois a signé cet été une convention réunissant les acteurs locaux de la santé. Une nouvelle étape est franchie.

L'opération est inédite et n'a rien de symbolique. En juillet dernier, la CAGV, l'association Espaces de Santé du Grand Villeneuvois et le Pôle de Santé ont signé une convention de partenariat. Les objectifs de cet accord tripartite sont clairs : accroître l'offre de soins du territoire, garantir l'accès à la santé aux habitants et enfin, coordonner les parcours de soins entre médecine de ville et établissements de santé.

La mise en place d'actions concertées vise aussi à renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. Le jeu-concours de découverte du territoire y participe ; l'accueil des médecins et internes tirés au sort, est d'ailleurs prévu dans quelques jours.



Le président de l'Agglo Patrick Cassany, le docteur Marc Hung, pour l'association des Espaces de Santé, entourés des co-administrateurs du Pôle de Santé du Villeneuvois, ont signé cet accord.

Pour mémoire : l'Agglo est à l'origine de la création de trois maisons de santé entre 2014 et 2015, de la signature d'un Contrat Local de Santé et de la mise en place, depuis janvier 2017, d'un Conseil Local de Santé Mentale.

URBANISME

Avez-vous une grange ?

L'Agglomération lance un appel à recensement des anciens bâtiments agricoles. Vous projetez de transformer la vieille grange familiale en maison ? Faites-vous connaître avant la fin du mois.

C'est un projet qui peut faire rêver : réhabiliter une ancienne grange en pierre à caractère patrimonial pour en faire une maison... L'Agglo a intégré ce changement possible de vocation au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration. Deux objectifs : préserver les bâtiments ty-

piques de nos paysages agricoles et permettre de créer des logements à la campagne. Comment faire ? Les propriétaires sont invités à déclarer leurs bâtiments. Qu'ils aient, ou pas, le projet de transformation, cela leur permettra d'envisager cette possibilité, pour leurs héritiers ou futurs acheteurs.



À savoir : le changement de destination est sans conséquence fiscale sur l'imposition des bâtiments.

Rens : Pôle Urba. et Habitat, 05 53 49 66 80.

L'agglo compterait plusieurs centaines de bâtiments de caractère en désuétude.

PATRICK CASSANY, PARLEZ-NOUS DE...

La réforme du stationnement payant

À compter de janvier 2018, l'État* délègue aux villes la gestion des amendes et leur montant. Villeneuve en profite pour repenser son stationnement. À l'étude : simplification du système, extension de la zone gratuite, tarifs de parking inchangés...

Le maire Patrick Cassany expose les pistes de réflexion. C'est l'interview du mois.

Quels sont les objectifs principaux de cette réforme ?

Je crois que c'est d'abord pour l'État un moyen supplémentaire de se désengager de la gestion des infractions liées au dépassement du stationnement payant et, encore une fois, d'en transférer la charge sur les communes. Cela impliquera de redéployer au moins un poste au sein de la police municipale pour assurer le suivi des paiements.

Certaines communes en ont profité pour déléguer à des entreprises privées la gestion du stationnement. Je ne souhaite pas que ce soit le cas à Villeneuve. Par contre, je souhaite que nous profitions de ce changement voulu par la loi pour accroître le temps de stationnement possible à



proximité des commerces du centre-ville, tout en évitant les voitures ventouses. D'un point de vue juridique, l'usager ne sera plus passible d'une infraction pénale pour le dépassement des horaires de stationnement payant, mais il sera redevable d'une redevance de stationnement pour l'utilisation du domaine public de la commune. Voilà ce que disent les textes.

Vous réfléchissez à l'extension de la zone gratuite 2h en centre-ville ? Où ? Et pourquoi ?

Effectivement, nous pourrions profiter de la mise en œuvre de cette nouvelle loi pour étendre la « zone chrono » (2h de stationnement gratuit) d'environ 110 places supplémentaires en centre-ville. Cela concernerait certaines rues : les rues de la Fraternité, des Cieutat et Puits Couleau. Il s'agit de rues de l'hyper-centre où les automobilistes pourraient stationner gratuitement 2 heures, le temps nécessaire pour faire leurs courses.

Comptez-vous augmenter les tarifs ?

Plusieurs villes profitent de la réforme pour en déléguer la gestion à des sociétés privées et pour augmenter les tarifs du stationnement. Ce n'est pas ce que nous souhaitons à Villeneuve-sur-Lot,



sauf pour des stationnements supérieurs à 6h30, ce qui est très rare. Cette proposition sera soumise au Conseil municipal à la fin du mois.

Qu'impliquerait la réforme pour les Villeneuvois ?

Elle leur permettra de disposer d'environ 110 places avec un stationnement gratuit pendant deux heures en centre-ville, ce qui est cohérent avec les actions que nous menons pour soutenir le commerce de centre-ville. En limitant les temps de stationnement à deux heures, nous évitons le phénomène des voitures ventouses. En revanche, pour les services municipaux, ce sera une charge de travail supplémentaire puisqu'il leur faudra gérer le suivi des infractions.

Quel est le calendrier de mise en place ?

Après avoir été soumis et validé en Conseil municipal fin septembre, le nouveau dispositif sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2018, comme le prévoit la loi.

* Cette réforme découle de la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) de janvier 2014.

▲ BON À SAVOIR...

• Montrez votre plaque

Pour simplifier le service, le paiement à l'horodateur pourrait se faire par carte bancaire avec ou sans contact, même pour les plus petits montants. Dans tous les cas, stationnement payant ou gratuit, une obligation : entrer le numéro de sa plaque d'immatriculation.

• Adieu PV, bonjour FPS...

À l'occasion de la réforme, l'État change quelques termes auxquels il faudra s'habituer : le paiement du stationnement devient une redevance d'occupation du domaine public et l'amende pénale est remplacée par un forfait post-stationnement (FPS).

• Parkings et navettes gratuites

La zone « Chrono » permet de se garer gratuitement 2h par jour dans le cœur de ville. Pour des démarches plus longues, autant stationner sur des zones gratuites sans limitation de durée comme l'hôtel de ville ou le parc expos, par exemple. Deux lieux de départ des navettes, gratuites elles aussi, qui déposent en plein centre...

Une rentrée toute en fraîcheur

Des écoles rajeunies, sûres, mieux isolées et câblées : c'est le challenge des services municipaux durant l'été afin que la rentrée des classes soit une réussite pour tous.

Près de 1880 écoliers ont fait leur rentrée en ce début septembre à Villeneuve. L'occasion, pour les plus anciens, de découvrir les changements apportés cet été dans leur cour ou dans les classes. Embellissement, équipement, isolation... près de 180 000 € ont été consacrés par la Réussite éducative aux seuls travaux.

Coup de neuf

Peintures murales, sols et plafonds neufs, rénovation des sanitaires, création de portes, changement de fenêtres... la liste des opérations effectuées est longue et toujours à la hauteur de la qualité et du confort de pratique souhaité pour les élèves et le personnel qui les entoure. Parmi quelques exemples : insonorisation du préau de Clément-Marot (17 200 €), changement des sols et peinture de 2 classes, peinture de l'étage à Descartes (27 000 €), pose de faux-plafonds à Jules-Ferry (13 500 €), etc.

Sécurité renforcée

La Ville n'entend pas lésiner non plus sur la sécurité des enfants. L'été a été mis à profit pour poursuivre la sécurisation des sites selon les directives nationales du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Une ligne budgétaire



180 000 € investis en 2017 dans la rénovation des écoles et 100 000 € pour leur sécurisation.

dédiée de 100 000 € a été prévue pour la pose d'alarmes et de systèmes anti-intrusion, mais aussi le changement de portail, la clôture et l'occultation des vitres (à la maternelle Pasteur notamment). L'État s'est engagé à prendre en charge 40 % de la dépense.

Énergie... positive

L'effort portant, encore et toujours, sur le confort et les économies d'énergie, les chaudières de Clément-Marot, René-Descartes et Jean-Jaurès sont -ou seront-remplacées par des chaudières à condensation, plus performantes en rendement et plus intéressantes en terme de consommation (110 000 €). Même volonté avec la pose de baies vitrées dou-

ble vitrage à Pasteur, et des menuiseries alu à haut rendement (45 000 €). Ces travaux bénéficieront d'une subvention de 50 % au titre des Territoires à Énergie Positive.

Écoles branchées

Côté informatique, le câblage figurait aussi au menu estival des écoles Clément-Marot et Paul-Bert pour installer les réseaux internet en lieu et place du wifi, ce qui permettra d'avoir des ordinateurs en fond de classe. La Ville poursuit aussi l'achat de classes mobiles (valises de 8 à 16 tablettes tactiles), de même que de Tableaux Blancs Interactifs. Ils seront mis en place lors des vacances de la Toussaint.



Classe des moins de 3 ans : journée continue

C'est nouveau ! À la rentrée, la classe des moins de trois ans de la maternelle Jules-Ferry ouvre à plein temps. Les enfants peuvent être scolarisés de 8h45 à 12h et de 14h15 à 16h15, et bénéficier du repas à midi. En revanche, ils ne peuvent être inscrits à l'accueil périscolaire du matin et du soir. Cette ouverture élargie répond à une attente des familles ; elle est déjà en application à la maternelle Jean-Macé.

Les inscriptions sont encore possibles pour les enfants nés en 2015, quelque soit le lieu du domicile à Villeneuve. Rens : 05 53 41 53 43.

“ 10 000 COINS NATURE ”

Mon bio jardin

Sept écoles de Villeneuve ont été retenues dans le cadre de l'appel à projet « 10 000 coins nature » lancé par les ministères de l'Éducation et de l'Environnement. L'opération vise à éduquer les enfants au développement durable.

Potager, jardin pédagogique, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, compositeur ou poulailler : sept maternelles et élémentaires de Villeneuve* ont imaginé un « coin nature » dans leur école, et tous les projets ont été retenus. Elles se voient offrir un soutien financier de 3 500 €, soit 500 € par établissement.

Construits en lien entre les directeurs et le service Développement durable de la mairie, les projets visent bien entendu à faire renouer les enfants avec la nature, mais au-delà, à créer du lien. C'est le cas à Ste-Radegonde, où l'école Marguerite-Brouillet rêvait d'un poulailler. Situé en bordure de l'école, pour des raisons d'hygiène, il devrait contribuer à la vie de quartier puisque les voisins se sont portés volontaires pour prendre le relais pen-



Exemple d'hôtels à insectes, installés prochainement à proximité des potagers des 7 écoles participant à "10 000 coins nature".

dant les vacances et récolter les œufs... Tout devrait être en place courant octobre.

* Les maternelles Pasteur, Jean-Macé, Georges-Lecomte et les élémentaires Jean-Jaurès, Jules-Ferry, Marguerite-Brouillet, Guy de Scorailles

RESTAURATION SCOLAIRE

De la cantine à la cafet'...

Depuis la rentrée, la mairie expérimente le self-service à la cantine. Les élèves des élémentaires Jules-Ferry et Lufade jouent les testeurs.

Le projet avait été proposé aux parents en juin... Il est effectif depuis cette rentrée. 350 élèves vivent la pause repas comme des grands. Munis de leurs plateaux, ils défilent, par groupe, pour aller chercher pain, entrée, plat chaud, fromage et dessert, toujours préparés par la Cuisine centrale. Ils peuvent alors s'installer où ils le veulent et non plus à une table imposée. Une fois le repas ter-



miné, ils déposent plateaux et couverts sur une desserte, et trient leurs déchets sous l'œil du personnel municipal. Ce test grandeur nature vise à fluidifier la pause du midi, tout en donnant aux enfants le temps dont ils ont besoin pour déjeuner, et à augmenter la durée de leur détente après leur repas. Au-delà, il leur permettra de gagner en autonomie.

➤ EN BREF...



Rythmes : pas de changement

Villeneuve a choisi de rester à la semaine des 4,5 jours mise en place en 2014. C'est un rythme qu'elle estime adapté aux écoliers avec les apprentissages fondamentaux dispensés en matinée et les disciplines plus « légères » l'après-midi. Un emploi du temps plus bénéfique aux enfants, et à leur capacité de concentration.

TAP : plus « light » pour les petits

Les Temps d'Activités Périscolaires, proposés par la Ville après la classe, restent gratuits et toujours aussi diversifiés. Modification toutefois pour les plus petits. En maternelle, on allège la fin de journée pour qu'ils puissent partir dès 16h15, de façon échelonnée ; le TAP, lui, devient un intermède allégé, aménagé durant la pause méridienne, rallongée de fait de 15 minutes.

Horaire : 1/4 d'heure plus tôt

Désormais, l'horaire de début de la classe est fixé à 8h45, en maternelle comme en élémentaire. Les écoles continuent à accueillir les élèves à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Une offre structurée

Villeneuve est forte d'un Projet Éducatif de Territoire, élaboré pour la période de 2017-2020. Ce cadre d'actions pose le fondement de la politique menée en matière de réussite éducative par la mairie, toujours dans l'intérêt des enfants et du respect de leur rythme. Il concerne en priorité les 2-11 ans, mais tend à lier les actions avec toutes les structures de 0 à 18 ans pour une meilleure cohérence et une bonne continuité des projets.

THÉÂTRE GEORGES-LEYGUES

Une saison en bonnes compagnies

Théâtrale, féminine, aventurière et talentueuse, la saison 2017-2018 a l'âme voyageuse. Au fil de 44 spectacles, elle déroule un programme cousu main pour Villeneuve, tissé de rencontres ambitieuses et toujours très humaines.

Au théâtre Georges-Leygues, la curiosité n'est pas un vilain défaut. Bien au contraire. Et le programme de cette saison met un point d'honneur à sortir des sentiers balisés pour étonner, surprendre, emporter. Au menu « décou-

verte », de nombreuses incursions colorées dans des cultures internationales, du **fado portugais** en passant par les très rares **ballets indiens de Bollywood** ou les danseurs de **Irish celtic**...

Plus que jamais théâtrale,

La saison 2017 :
50 % théâtre,
30 % de musique
lyrique,
20 % de danse,
cirque et autres
inclassables.



Edmond
© A. Guerrero



Les Coquettes



Le Rêve d'Érica

avec près de 50 % de pièces, la saison mise sur le « théâtre de compagnies », avec cet esprit de troupe qui lui est cher. À découvrir ici parmi d'autres : **Edmond** d'Alexis Michalik, auteur-metteur en scène aux 8 Molières, mais aussi **Illiade**, **Les Fourberies de Scapin**, **Les Chatouilles**... des propositions aussi diverses que primées.

Féminine, d'**Olivia Ruiz** à **Juliette**, elle est dansante comme il se doit. Le programme est aussi ponctué d'inclassables, autour

de rencontres : avec l'histoire, grâce au conteur **Franck Ferrand**, avec le music-hall chanté, mais aussi avec le cirque via **Circa**, l'une des plus grandes formations au monde.

Ambition enfin pour la chanson, avec trois concerts VilleneuveVoix au Centre culturel accueillant **Gilbert Lafaille**, **Mathieu Lippé/Cédric Moulié** et **Marie-Hélène Féry**... Excusez du peu !

La saison, c'est aussi six spectacles jeune public/famille !

Pour tout savoir : rdv sur le site de la Ville.

15, 16 ET 17 SEPTEMBRE

Un week-end de fête

• **Festival "Les tréteaux de la Bastide"**. Qu'on se le dise : ce n'est pas un festival de théâtre de rue, mais du théâtre dans la rue. Nuance. Ici, pas d'impro mais une grande fidélité aux textes. Ici, pas de créations mais les grandes pièces du répertoire. Il s'agit, pendant 3 jours, d'un gros clin d'œil à ces compagnies qui allaient autrefois de villes en villages, dressant leurs tréteaux sur les places. Retrou-

vez-les sur le parvis du musée, la cour du Tribunal, le théâtre, la tour de Paris, etc. *Spectacles gratuits*
Réservation obligatoire au théâtre : 05 53 40 49 49

• **Embrassement du clocher Sainte-Catherine, samedi 16 à 22h**. Ce moment fort s'inscrit dans le programme des Journées du Patrimoine, coordonné cette année par le Pays d'Art et d'Histoire.

• **Fête des Jumelages**. Villeneuve invite ses villes jumelles -San Dona di Piave, Troon, Neustadt b. Coburg, Bouaké- à célébrer leurs anniversaires. Venez partager des moments d'amitié le samedi 16 dès 9h30, lors du défilé en musique et en costumes (départ bd G-Leygues) ou à 13h dans le parc Saint-Cyr pour un déjeuner multiculturel (sur réservation au 06 13 99 04 63).

À noter dans les agendas

- **Fête de quartier Bastide Samedi 23 sept. 17h**, parking de la République
- **Foire expo du 21 au 24 sept.**
« Bienvenue à La Réunion »
foirexpovilleneuve.fr
- **Horizon Vert les 7 et 8 octobre**
« L'alimentation »
www.horizonvert.org

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En forme pour la rentrée

Ville sportive, Villeneuve a entrepris cet été d'importants travaux d'entretien et de rénovation des équipements sportifs. Zoom sur trois opérations parmi d'autres.

Gymnase Descartes : suite et fin du remplacement des bardages des façades. Initiée en 2016, la réfection de l'enveloppe extérieure qui présentait un parement très dégradé avait porté sur deux pignons. Cette année encore, la Ville engage 72 000 € pour achever ce lourd chantier visant une plus grande étanchéité et

une meilleure isolation (phonique et thermique). Engagés en août, les travaux devraient s'achever avant la fin du mois de septembre.

Pour mémoire, le gymnase Descartes accueille près de 800 utilisateurs par semaine (joueurs, écoliers et enfants du centre de loisirs).



Gymnase de Choisy : opération relooking pour le gymnase situé derrière le collège Anatole-France. Là encore, une nouvelle

tranche de travaux conséquents, à commencer par la réfection totale du sol sportif. Sur 600 m², une surface synthétique amortissante a été posée pour un montant de 50 225 €. Sa durée de vie est au minimum de 30 ans... En marge, six panneaux de basket ont trouvé place dans le site, permettant à la rentrée l'ouverture d'une session sportive au collège... 13 700 € d'investissement. Deux portes sécurisées ont également été installées.



Éclairage du T1 : le terrain du stade Max-Rousié du Complexe vient de connaître une opération de « relamping », c'est-à-dire le remplacement de la totalité des lampes de ses mâts d'éclairage. Une bonne nouvelle pour les clubs sportifs de rugby, d'athlétisme, de triathlon et autres, qui peuvent désormais s'entraîner dans de bonnes conditions et même programmer de belles rencontres en nocturne. Coût de l'opération : 30 000 €.



► EN BREF...

Color's Way : le 30 septembre !



Deuxième édition ! Le principe : effectuer un circuit balisé de 5km... en se faisant asperger au passage de poudre de couleur. Rendez-vous dans le parc François-Mitterrand à partir de 15h30. À la demande générale, un premier départ « tout public » sera donné à 16h30. Les 14-25 ans, à qui la manif est destinée, partiront, eux, à 17h30. En suivant, concert avec le DJ KM Events jusqu'à 20h. Inscription sur le site de la mairie.

Plus d'info sur  le Spot Gratuit !

Portes ouvertes des assos sportives



Chaque début d'année scolaire, les associations sportives locales donnent rendez-vous aux Villeneuvois pour présenter leurs disciplines. Sous l'égide de l'incontournable UASV, elles seront, cette année encore, plus d'une cinquantaine : un beau panorama de l'offre villeneuvoise en la matière.

Entrée gratuite, de 10h à 18h, complexe sportif de la Myre-Mory.

Travaux sportifs : bis

L'été a aussi été marqué par la rénovation partielle et le nettoyage de la piste d'athlétisme de la Myre-Mory (20 340 €) ou encore la rénovation de l'éclairage de la salle omnisports du Complexe (4 000 €), sans oublier l'entretien et la tonte des terrains, le nettoyage des salles, le remplacement d'accessoires de pratique...

Les projets, c'est toute l'année !

Le dynamisme de Villeneuve ne s'est pas envolé avec les dernières notes d'un été très réussi. Au contraire. Les projets n'ont cessé de mûrir. Certains sont déjà très concrets. Dans la Bastide, des commerces ont été repris -par des Villeneuvois ou de nouveaux venus- et rafraîchissent l'offre. Ils sont les indicateurs d'une ville qui se veut résolument attractive.

N'en déplaie aux tristes sires qui s'épanchent et se lamentent, Villeneuve est bien vivante. L'engagement de Cyrano Grand Ecran en est, là encore, une preuve tangible. Avec un cap de 90 000 entrées franchi, il s'engage dans la construction d'une 5^e salle au prix d'un investissement conséquent. Et ça, ce n'est pas du cinéma !

Pour faciliter son projet, la Ville lui cède un bâtiment occupé par des services municipaux, notamment ceux de la Jeunesse, qu'il relogera dans la rue des Cieutat. Le service public reste en cœur de ville.

Mouvement aussi en terme de logements avec deux projets dans l'ancienne clinique Derieux et celle du Parc. Embellissement encore avec le lancement cet automne de deux chantiers d'envergure : l'aménagement des berges rive gauche et le traitement de la venelle de Paris. À Villeneuve, il n'y a pas de trêve pour réfléchir, accompagner et agir !

La majorité municipale



Point d'orgue des Mercredis de la Cale, le concert gratuit de la Canadienne Natasha St-Pier a attiré plus de 2 500 personnes.



Concerts, marchés gourmands, initiations sportives... les Villeneuvois ont profité tout l'été des animations offertes par la Ville.

Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

L'été et ses manifestations s'en sont allés. C'était le temps des cigales.

Les fourmis que nous sommes regardent l'automne arriver sur Villeneuve, toujours avec la même inquiétude et la même incompréhension.

En effet, tous ceux que nous rencontrons, nous interrogent sur le ciel ennuagé planant sur le Pôle de santé, sur le vide sidéral et le silence assourdissant pesant sur les places Lafayette-Sainte Catherine, la Halle -hormis le samedi-, sur l'état toujours aussi déplorable de certaines de nos rues....

Pourtant ce sont celles des Villeneuvois et notamment de ceux qui paient de plus en plus d'impôts pour recevoir de moins en moins de services. Tiens, pas de ramassage de déchets verts ce mois d'août !

Si la majorité municipale reste sourde aux voix et propositions de l'opposition, elle se doit parce qu'elle a été élue pour cela, d'entendre les témoignages du quotidien vécu par les Villeneuvois. La ville est leur bien patrimonial. Rien ne saurait se faire sans leur consultation, essentielle pour définir les orientations stratégiques permettant un développement harmonieux en termes de logement et de rénovation urbaine.

A quand une vraie concertation ?

*Groupe d'opposition
"Réunir Villeneuve"*

"La purge d'E. Macron continue de frapper très durement nos collectivités territoriales. Plutôt que de réduire le budget dédié à l'asile et à l'accueil des migrants (en augmentation de 217 millions d'euros), E. Macron et son Premier ministre, ont préféré passer un coup de rabet historique sur les dotations allouées aux collectivités territoriales.

Plus de 300 millions d'annulation de crédit et 280 millions d'autorisations d'engagement non honorées : cela représente une perte considérable pour des communes déjà confrontées à une baisse de 10.7 milliards d'euros de dotations entre 2015 et 2017. Par cette décision irresponsable et injuste, cet échelon de proximité pourtant plébiscité par une immense majorité de Français, sera privé d'une grande partie de ses capacités de fonctionnement et d'investissement.

Ce sont les communes comme Villeneuve qui sont en danger d'asphyxie budgétaire, présageant tout bonnement leur disparition. Le Président de la République est bien le serviteur des métropoles et le fossoyeur de la Ruralité. Qu'en pense M. Cassany ? Soutien zélé de M. Macron, il doit rendre des comptes aux Villeneuvois ! "

*Groupe d'opposition
"Villeneuve Bleu marine"*

Les finances locales et Macron

Un grand nombre d'élus de la majorité municipale se réjouit de l'élection d'Emmanuel Macron. Le jeune et fringant président se nourrit d'enthousiasme et pourra en quelques mois, avec sa majorité d'apprentis, pétrie de maladroites parlementaires, réussir ce que ses prédécesseurs n'ont pu réaliser en trois décennies... "Il faut que tout change pour que rien ne change" !

Cette société civile, nouvellement élue, se targue de détricoter les finances locales sans aucunement en connaître les subtilités et la rigueur. Peu importe, les impôts peuvent encore augmenter au détriment de l'investissement entrepreneurial et commercial... La suppression de la taxe d'habitation équivalant à 10 milliards d'€ de recettes annuelles en moins dans les caisses des collectivités locales, dont la nôtre, exsangue et à bout de souffle, n'en finit pas de perdre sa moëlle financière... Espérons que Monsieur le Maire, avec ce député fraîchement élu, montera à Paris pour en tirer de maigres subsides.

On pourra toujours vous dire que tout va bien, tout va très bien. L'assiette de vol financière est déséquilibrée et la montagne se rapproche à grandes ailes, mais tout va très bien. Au fait, nos poubelles débordent encore...

*Groupe d'opposition
Les Républicains*